



PRÉFET des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

Pau, le 21 mars 2019

Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative

La directrice départementale de la cohésion sociale
à

Coordination administrative :

Affaire suivie par : Anne GANDRIEAU
Ligne directe : 05.47.41.33.51
Courriel : anne.gandrieau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie d'Assat
22 rue Judée
64510 ASSAT

Objet : Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Assat tel qu'il a été arrêté par le conseil municipal du 21 février 2019.

J'ai le plaisir de vous informer que je n'ai pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
et par subdélégation,
Le chef de pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative,

Philippe ETCHEVERRIA